



Aux représentants des médias et aux scientifiques

Berne, mai 2008

Lancement du concours de la «Lunette d'Or» Prix média pour la diffusion des sciences humaines et sociales

La «Lunette d'Or», prix média de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) d'un montant de Fr. 10'000.–, vise à favoriser le dialogue entre les milieux de la science et la société. Cette année, La «Lunette d'Or» est attribuée pour la dernière fois. A partir de l'année prochaine, les Académies suisses des sciences attribueront le prix média.

Conditions de participation

La «Lunette d'Or» récompense le travail d'un(e) journaliste ou d'un(e) scientifique qui a publié une contribution journalistique sur un thème des sciences humaines et sociales. La contribution doit **rendre la recherche scientifique et ses résultats accessibles à un public non spécialisé**. Dans cette perspective, le jury accorde une attention toute particulière à **la réussite du transfert de savoir**. Le concours inclut l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales, de l'égyptologie, la littérature à l'économie, droit, sociologie, politologie compris. Les médias pris en considération (journaux, magazines, revues, émissions radio et TV) doivent avoir une fréquence de parution/diffusion quotidienne ou hebdomadaire. Les travaux en lice devront avoir été publiés/diffusés entre le 1^{er} septembre 2007 et le 31 août 2008. Ils seront jugés par un jury composé de personnalités des médias et du monde scientifique. Les candidats ne peuvent soumettre qu'un seul de leurs travaux. Le règlement du Prix «Lunette d'Or» peut être consulté sur le [site Web](#) ou demandé auprès de l'ASSH.

Remise du prix

Le prix sera remis lors du colloque d'automne de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales le 21 novembre 2008.

Délai d'envoi

Le délai d'envoi des candidatures est fixé au **31 août 2008** (date du cachet de la poste). Trois exemplaires sont requis. Les enregistrements radio ou TV seront accompagnés d'un descriptif de quelques lignes de leur contenu.

Dernière mise au concours de la «Lunette d'Or»

Cette année, «La Lunette d'Or» est attribuée pour la dernière fois. A partir de l'année prochaine, les Académies suisses des sciences attribueront le prix média.

Les travaux sont à adresser à l'adresse suivante:
Académie suisse des sciences humaines et sociales
Hirschengraben 11
Postfach 8160
3001 Berne
Tél: +41 (0)31 313 14 40
Fax: +41 (0)31 313 14 50

Personne de contact: Martine Stoffel
Courriel: martine.stoffel@sagw.ch

Site Internet: <http://www.assh.ch>
<http://www.assh.ch/fr/sagw/foerderung/preise/goldene-brille.html>

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) communique, coordonne et encourage la recherche en sciences humaines et sociales en Suisse. En tant qu'organisation faîtière, elle regroupe environ 60 sociétés savantes et 20 commissions scientifiques. Elle dirige également plusieurs entreprises de recherche de taille importante. L'ASSH fonctionne comme intermédiaire entre d'une part des chercheurs et des personnes intéressées au domaine scientifique, et, d'autre part, les organes exécutifs, les autorités et le grand public. Disposant d'un budget annuel de 10 millions de francs environ, elle est dirigée par un Comité de dix-neuf membres issus de la communauté scientifique, de la politique et de l'administration. Le Secrétariat général compte onze collaboratrices et collaborateurs.